



LISTE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 17 JUIN 2025

Date de convocation :

11-06-2025

Membres en exercice 12

Membres présents 8

Membres votants 9

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juin, à dix-neuf heures, le conseil municipal d'Étauliers, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Louis CAVALEIRO, Maire.

Présents : M Louis CAVALEIRO, Mme Nathalie PASQUET (SAUNIER), M Bernard BROQUAIRE, Mme Tzvetana TANTCHEVA, M. Philippe MASSIAS, Mme Iana MUNOZ, M Michel VERRAT, Mme VALLEAU Sylvie ;

Absent excusé : M. Patrice COCHEZ (a donné pouvoir à Louis CAVALEIRO), Mme Nathalie HUSSON

Absent(s) : M Roman LACHAISE, M Grégory COURANT

Secrétaire de séance : Nathalie SAUNIER

Décisions du Maire :

Décision n°2025_05-03 : Maîtrise d'œuvre Convention d'Aménagement de Bourg – Avenant n°1

Décision n°2025_06-01 : Cession de biens par l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine
Validation du prix de cession

Décision n°2025_06-02 : Décision modificative Budgétaire n°1 – Exercice 2025

Achat de tables et de bancs

Délibérations du Conseil Municipal :

délibération n°2025-028 : Signature du projet éducatif de territoire pour la période 2025-2028
adoptée à l'unanimité des membres votants (9/9)

délibération n°2025-29 : Acquisition de la parcelle bâtie cadastrée Section 159^E41 – Succession HUART
Complément de la délibération n°2025-019 du 7 avril 2025
adoptée à l'unanimité des membres votants (9/9)

délibération n°2025-030 : Projet d'ombrières solaires photovoltaïques – 2 sites Plaine des Sports
Sélection de « SEM Energies Midi Atlantique » (SEMEMA) pour développer et exploiter ce projet
adoptée à l'unanimité des membres votants (9/9)

délibération n°2025-031 : Régulation des populations de pigeons sur la commune d'Etauliers
adoptée à l'unanimité des membres votants 9/9

délibération n°2025-032 : Cimetière communal – Gestion des concessions funéraires
En complément de la délibération n°2020-081 du 1^{er} décembre 2020
adoptée à l'unanimité des membres votants 9/9

délibération n°2025-033 : Encadrement des dégrèvements de la part assainissement
Exclusion des remplissages de piscines
adoptée à l'unanimité des membres votants 9/9